Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20261103-D2026_99-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

Délibération 2026_99

L'an deux mil vingt-six , le trois novembre à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le vingt-neuf octobre, s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .
Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Madame PEDRONO Vanessa, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LE BOULER Sabrina, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël, Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame GAUTHER Lucie, Monsieur DAUMER David, Madame HUGUET LEPERF Anaïs.
Excusé et représenté : Monsieur LORIC Roland (pouvoir à Monsieur SIBERT Christian)
Excusée : Madame LECLERRE Vanessa, Madame LIDURIN Christelle (arrivée à19h36)
Secrétaire : Monsieur DAUMER David

Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 20 / pouvoirs : 1 /Nombre de conseillers votants : 21

APPROBATION PROCES-VERBAL 20260908_PV
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité par 21 voix pour, approuve le procès-verbal 20261006_PV de la séance du 6 octobre 2026.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

